



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

COMPTE RENDU- SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 5 octobre 2021- 18h30 -

Présents :

Jean-Yves SENANT, Maire - David PASSERON, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse
Perrine PRECETTI, Maire Adjoint de l'urbanisme et des mobilités durables - Isabelle ROLLAND,
Maire Adjoint chargée de la Culture et du patrimoine - Stéphanie SCHLIENGER, Maire
Adjointe chargée de la petite enfance, de l'accueil dans les services publics et de l'égalité
entre les femmes et les hommes - Anne FAURET, Conseillère Municipale déléguée aux
activités périscolaires et aux relations avec les établissements d'enseignement secondaire -
Anny LEON, Conseillère Municipale déléguée à la vie associative et au bénévolat.

Tiphaine LE PROVOST - Capucine MORDEFROID - Marie MESSAROVITCH - Coline PILMES -
Caroline MONDOLONI - Mathilde RINCHET - Zachari ROUCAUD - Aloys SCHREIBER - Mina
RANDRIAMANGA - Sarah COTTE-DU CHATEL - Kyllian BERTHELEMY - Yohann SCHEUPLEIN -
Clémence PEPIN - Wissem SAID -

Excusés :

Lucie GARRIGUES - Louison LEFORT - Raphaël ATTALI

Modérateurs : Yohann SCHEUPLEIN - Clémence PEPIN

Ouverture de la séance à 18H45 par monsieur le Maire.

I - RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET ORGANISATION :

Rapporteur : Yohann SCHEUPLEIN

1/ RENOUELEMENT MANDATURE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS 2021/2022

➤ AU REVOIR AUX ANCIENS 2018-2020

- Démissions
 - PROM Elodie
 - REVEL Maxime
 - AKKAD Cindy
 - BELIN Axel
 - REGHAY Meriem
 - FLECK Gabriel
 - BOUHIER Mathilde
 - GARCIA Aleksandra/Mathis
 - ELONGUERT Jessica
 - KHIATI Samy
 - R. Sasha
 - LANDUREAU Quentin
 - ROQUES Quentin
 - ANTUNES Elena
 - AISSI Laurette
 - BENAOUDI Omar
 - DE PONCINS Alix
 - DUPONT Camille
 - GARCGIULO GUTIERREZ Isabelle
 - GHIGLIONE Alexis
 - GUIDICELLI Ambre
 - MENA Christian
 - MONTBEYRE SOUSSAND Romain
 - MORAWSKI TAMIRA
 - GOULETTE Anne
 - DOS SANTOS Aurore

Les démissions ont été votées à l'unanimité.

- liste des conseillers 'associés'
 - ARIPA Victor
 - LEFORT Louison
 - PEPIN Clémence (décision post séance plénière)

➤ CAMPAGNE 2021 / 2022

- Renouveau de candidature
 - SAID Wissem
 - SCHEUPLEIN Yohann
 - CASSONGO Emiguel
 - ULYSSE Amandine
- Bienvenu aux nouveaux membres 2020-2022
 - LE PROVOST Tiphaine
 - MALAPLATE Emilie
 - MORDEFROID capucine
 - GUYON Zoé

- MESSAROVITCH Marie
- GARRIGUES Lucie
- PILMES Coline
- D'AVERSA Clara
- MONDOLONI Caroline
- RINCHET Mathilde
- ROUCAUD Zachari
- SCHREIBER Aloys
- ATTALI Raphaël
- RANDRIAMANGA Mina
- COTTE-DU CHATEL Sarah
- BERTHELEMY Kyllian
- BUSSONE Marion
- ALLEMAND Alizée
- CRETTE Axel
- SCHLIENGER Alice
- RIBAILLER Lisa
- NAHON Jules

Chaque membre a été invité à se présenter individuellement (Nom, prénom, âge et établissement scolaire)

3 jeunes parmi la liste des nouveaux membres ne donnent pas de nouvelles. Ces derniers étaient absents à la séance plénière.

Ils ne sont probablement plus à compter parmi l'effectif du CJC tel que prévu dans le règlement intérieur du CJC.

A ce jour le CJC compte 16 membres actifs plus 3 membres associés.

- Répartition filles/garçons :

Fille	Garçon
12	7

- Répartition par établissement :

Conseillers :

Etablissements	Nbre
Collège Anne Frank	0
Collège Descartes	0
Collège François Furet	1
Collège Henri-George Adam	0
Collège la fontaine	0
Lycée Descartes	3
Lycée Théodore Monod	0
Institut St Marie (lycée)	7

Hors commune :

Etablissements	Nbre
Université Paris-Saclay	1
Université de Nanterre	1
Institut de travail social (Montrouge)	1

Lycéens :

Etablissements	Nbre
Lycée Jean Jaurès (Chatenay-Malabry)	1
Lycée Marie Curie (sceaux)	1

Conseillers associés :

Etablissements	Nbre
Collège François Furet	1

Hors commune :

Etablissements	Nbre
Université Sorbonne Nouvelle (Paris)	1

La majeure partie des membres est issue de l'institution Sainte-Marie. Sur les 16 membres actifs, 7 jeunes y sont issus contre 9 répartis entre le collège François Furet, le lycée Descartes, et les membres scolarisés hors commune.

M. le Maire souligne que pour le moment, au regard de la jauge, soit 48 places d'élus, les membres représentent 1/3 de la capacité maximale. Il serait intéressant que le plus grand nombre de jeunes bénéficient du Conseil des Jeunes Citoyens, afin d'obtenir une représentativité plus large de la jeunesse Antonienne. Ainsi, M. le Maire invite les membres du CJC à faire de la communication auprès de leurs camarades.

De son côté, M. le Maire a évoqué à plusieurs reprises l'existence du CJC aux différents chefs d'établissements scolaires.

- Nombre de poste à pourvoir : **32**
- Inscriptions post séance plénière :
 - Nouveaux membres :
 - BUSSONE Marion
 - ALLEMAND Alizée
 - CRETTE Axel
 - SCHLIENGER Alice
 - RIBAILLER Lisa
 - NAHON Jules
 - Renouvellement candidatures :
 - ULYSSE Amandine
 - CASSONGO Emiguel
 - Nombre de postes à pourvoir : **24**
 - Stratégie de communication
Des affiches de campagne ont été conçues avec le service communication.
Ces dernières ont été distribuées dans les lieux suivants :

- Hôtel de ville
- Centre Social et Culturel
- Point information médiation multiservices (pimms)
- Ecoute du Noyer Doré
- CCAS
- Cinéma
- Médiathèque Arthur Rimbaud
- Médiat Anne Fontaine
- CTM

Les établissements scolaires relayent également l'information auprès de leurs élèves, via Pronot, ENT etc. Ci-dessous l'affiche :



III - RAPPORT DE LA COMMISSION « SPORTS LOISIRS ET PROJETS DES JEUNES » :

Rapporteurs : Capucine MORDEFROID

1/ PROJET D'UNE RENCONTRE LASER RUN INTERLYCEES

RAPPEL : JO 2024 : En 2024, la France va organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques, le plus grand événement sportif de la planète. Antony participera à cette fête exceptionnelle : plusieurs équipements municipaux ont été retenus comme lieux de préparation olympique.

Antony figurera dans le catalogue qui sera soumis aux délégations étrangères par le comité d'organisation des Jeux olympiques. Si elle est choisie, la Ville pourrait accueillir dans ses équipements des délégations sportives internationales.

Plusieurs disciplines sont concernées : **l'athlétisme, le pentathlon moderne, l'escrime, le tennis de table et la boxe.** Les athlètes paralympiques en athlétisme, escrime et tennis de table pourraient également s'entraîner à Antony. La Ville bénéficie d'infrastructures sportives récentes et de très grande qualité. Cette sélection est une reconnaissance de la politique municipale en faveur des sports. Elle permettra aux habitants d'Antony de vivre l'émotion des Jeux, près de chez eux.

- Le CJC pourrait s'impliquer dans différents projets d'animations en lien avec les Jeux 2024.

- **PREMISE D'UN PROJET D'UNE RENCONTRE LASER RUN INTERLYCEES** (lycée Ste Marie, Lycée DESCARTES, Lycée Théodore Monod, voir aussi les 3èmes des Collèges de la Ville) :
- objectifs :
 - dynamiser les jeunes ANTONIENS autour des JO 2024 et de l'accueil des athlètes sur les équipements de la Ville : comité de soutien des jeunes antoniens 2024 -
 - favoriser la rencontre des jeunes antoniens /inter lycées

C. MEDOUZE a pris un premier contact avec M. ROBINET David de l'association Loisirs sport escrime, qui a par ailleurs a une entreprise spécialisée dans le LASER RUN (LA DN FACTORY). Les offres vont du simple cours d'initiation de deux heures jusqu'à l'organisation d'un événement clé en main.

Aussi, dans une volonté de former les jeunes du CJC sur le montage de projet, M. ROBINET peut proposer une formation en gestion et méthodologie de projet avec les quatre phases principales (cadrage, planification, pilotage et clôture) en ayant en support pratique la mise en place concrète d'un LASER RUN.

Exemple de budget dans le cadre d'un LASER RUN « clé en main »:

Avec 30 postes de tirs, pour 200 participants : 9600 € HT tout inclus excepté la communication, les déclarations en Préfecture et l'assistance médicale.

Un Co-financement pourrait se faire, avec le service des sports notamment.

Le projet est encore à l'état embryonnaire, il s'agit d'un premier contact. Néanmoins M. ROBINET pourrait être un appui majeur pour la mise en place de l'action.

Une réunion avec M. ROBINET pourrait être prochainement mise en place.

Un budget dédié à cette action pourra être inscrit au budget prévisionnel 2022.

M. Le Maire rappelle que la Ville d'Antony est en effet candidate pour l'accueil des athlètes. Les équipements sportifs de la Ville étant de haut niveau, ils permettront aux athlètes d'effectuer des entraînements préparatoires de qualité.

Ci-dessous quelques équipements évoqués par M. le Maire :

- La piste connectée
- Salle d'escrime
M. le Maire rappelle que deux championnats de France s'y sont déroulés.
- Salle de tennis de table
- Gymnase La Fontaine équipé d'une salle de boxe et d'un mur d'escalade

Le Maire précise que les services de la Ville sont disponibles pour apporter leur concours aux membres du CJC, afin de mener à bien la mise en place d'un LASER RUN. M. le Maire précise également que d'autres actions sont également à envisager dans le cadre des JO 2024.

La problématique éventuelle quant au nombre de participants a été évoquée. En effet si l'action concerne différents établissements scolaires et qu'une jauge de participant est potentiellement calibrée à 200, comment organiser les choses ?

Pour répondre à cette interrogation un scénario pourrait se dessiner, selon lequel une phase de qualification pourrait avoir lieu. Permettant ainsi de maîtriser la jauge.

Le projet a été voté à l'unanimité

IV – RAPPORT DE LA « COMMISSION SANTE PREVENTION SOLIDARITE ET LCD »

Rapporteur : Marie MESSAROVITCH

1/ FORMATION/SENSIBILISATION

Formation mixte (équipe du 11 et CJC) sur l'éducation à la sexualité égalitaire et positive

Public : cette formation s'adresse aux professionnel-le-s et aux acteur-trice-s de la prévention auprès du public jeune.

- Equipe des 11 espaces Jeunes
- Jeunes du CJC

Période : du 01 décembre 2020 à mars 2021.

Ces modules de 2h seront proposés en visioconférence, en interaction avec les participant-e-s. Au total, 15h de formation seront proposées.

Objectifs :

- Aborder la sexualité de façon positive et égalitaire
- Sensibiliser sur la sexualité des enfants et des ados
- S'interroger sur la posture professionnelle
- Repérer les situations de mise en danger/ les comportements non adaptés

Contenu des modules :

Module 1 : IST et VIH (3h)

Réflexion sur la posture professionnelle

Idées reçues autour du VIH et des IST

(Réalisé le 19 janvier 2021 en visioconférence)

Module 2 : le développement psycho-sexuel (2h)

Définir la sexualité : un processus de maturation et d'apprentissage

Les stades de développement et de maturation psycho-sexuels.

Focus sur la sexualité des enfants

Focus sur la sexualité des pré-ados

(Prévu le 16 février 2021)

Module 3 : ado et changements (2h)

Changements du corps

Changements des modes relationnelles

Module 4 : Le corps des femmes et des hommes (2h)

Point anatomique

Le plaisir féminin

Le plaisir masculin

Module 5 : Ado et mise en danger (2h)

Prise de risque et mise en danger

Prostitution/ porno

Module 6 : Partage d'outils d'interventions (2h)

Partage d'outils : intervenir sous forme de jeux

Temps d'Intervision : questions et retour sur des situations professionnelles

Les 4 premiers modules se sont faits en Visio. Ce format n'a pas facilité les échanges (très peu d'interactivité) mais les contenus qui ont été transmis étaient riches. Peu de participants sur ces modules.

Les deux derniers modules se sont fait en présentiel. 10 participants sur le module 5 et 15 sur le module 6.

Dans le cadre de cette formation, il s'agissait de former les professionnels du « 11 » et les jeunes du CJC, pour que ces derniers puissent mener des actions de prévention au sein des établissements scolaires. La formule « formation » à proprement parler, ne s'est pas traduite dans les faits. Les 4 modules en Visio en sont en partie la cause, à laquelle viennent s'ajouter les modules en présentiel, au cours desquels la pédagogie de l'intervenante s'orientait principalement vers les membres du CJC, dans une démarche de les sensibiliser sur les thématiques en question, en tant que jeune (cible d'une sensibilisation) et non d'apprenants, qu'il s'agissait de former.

Néanmoins, ces deux temps, dont les thématiques étaient conformes aux besoins des jeunes ayant participé à la formation, ont offert un espace de parole permettant aux jeunes du CJC d'évoquer des expériences vécues, de poser des questions et de se questionner intérieurement sur la place qu'ils ont dans leurs rapport à la sexualité, sur le plan affectif, et enfin, d'être « coachés » sur la thématique de l'éducation à la sexualité, qui englobe un faisceau d'éléments « essentiels » (le rapport aux autres, le rapport à soi etc.).

Intervention de Madame Stéphanie SCHLIENGER :

Madame S. SCHLIENGER présente dans un premier temps sa délégation : Maire Adjointe chargée de la petite enfance, de l'accueil dans les services publics et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle présente ensuite le Centre Hubertine Auclert, qui contribue à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre, et promeut l'égalité femmes-hommes, via des campagnes de sensibilisation notamment. La Ville y adhère depuis 1 an et demi et à ce titre elle peut bénéficier des différents outils dans le cadre d'actions de sensibilisation qui seraient menées sur la Ville (ex : affiches sur lesquelles il est possible d'apposer le logo de la Ville). Le CJC pourrait à ce titre s'en saisir pour traiter la thématique sur le territoire d'Antony. Deux pistes ont été évoquées par Mme SCHLIENGER :

- possibilité de mener une campagne de sensibilisation planifiée sur l'année, autour de différentes thématiques.
- déclinaison à l'échelle de la Ville d'une campagne de sensibilisation portée par le centre Hubertine Auclert,

Mme SCHLIENGER poursuit avec la présentation de l'association « capital filles », soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Travail, des Droits des femmes, à laquelle la Ville d'Antony est également adhérente. L'association vise à soutenir les jeunes filles scolarisées dans les établissements relevant de la politique de la Ville, dans le but de leur donner des ambitions. Deux lycées sont concernés sur la Ville : Théodore MONOD et Descartes. Les objectifs précis du dispositif sont les suivants :

- **renforcer l'autonomie et la confiance des jeunes filles**, en elles-mêmes et en leur avenir professionnel ;
- **inviter les filles à découvrir les diverses filières**, notamment technologiques, industrielles, encore traditionnellement masculines ;
- **Les accompagner dans leur choix d'orientation.**

Le principe est celui du marrainage : des femmes du monde de l'entreprise s'engagent personnellement aux côtés des lycéennes pour les accompagner dans leur choix d'orientation.

Une journée de présentation de divers métiers est prévue dans chacun desdits lycées. Cette journée pourrait être le point de départ d'un accompagnement au long cours.

Enfin, l'élue en charge notamment de l'égalité entre les hommes et les femmes, évoque la journée internationale contre les violences faites aux femmes, en date du 25 novembre 2021, au cours de laquelle le violentomètre* sera apposé sur les sachets de baguettes de pain des boulangeries.

* *Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.*

L'élue achève son intervention en précisant au CJC qu'elle est ouverte à ces sujets et qu'elle est disposée à Co-construire des actions de sensibilisation : « *toutes les idées sont les bienvenues* ».

Le choix du sujet, celui qui paraîtrait le plus pertinent, au regard de ce que les jeunes peuvent identifier comme préoccupation première, peut faire l'objet d'un choix conjointement réfléchi entre le CJC et l'élue en charge des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Aussi, le département projette de mener une enquête de terrain sur les violences que pourraient subir les femmes, *via* un questionnaire. Le CJC pourrait s'associer à la démarche en étant relai du questionnaire auprès de leurs camarades de classe.

Capucine MORDEFROID et Sarah COOTE-DU CHATEL, membres du CJC abondent dans le sens de la démarche de relai pour l'enquête terrain, en expliquant que de « jeunes à jeunes » l'impact pourrait être plus important, et que les jeunes « relais » pourraient par ailleurs avoir un rôle d'alerte quant aux différentes violences pouvant être portées sur autrui.

Pour aller dans le sens des actions potentielles à développer, il a été évoqué l'idée d'un concours avec la réalisation de vidéos ou d'affiches de sensibilisation.

Monsieur David PASSERON, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, encourage les membres du CJC à se saisir des opportunités présentées par Madame SCHLIENGER. Voilà une opportunité d'être concrètement acteur sur ces sujets. Il poursuit en invitant les membres du CJC à traiter ces sujets selon ce qui leur semble important de traiter. En effet, partir du ressenti des jeunes paraît être une démarche qui garantirait « la force de frappe » des actions menées.

Marie MESSAROVITCH, membre du CJC, déclare dommage que le violentomètre concerne davantage les femmes alors que des hommes sont également victime de violences.

Madame SCHLIENGER de lui répondre qu'elle est en total accord avec elle et qu'il ne s'agit en aucun cas d'exclure ces violences. Cependant, les statistiques montrent que les violences sont très majoritairement orientées vers les femmes. Il apparaît donc important au regard de ces statistiques de mener des actions contre ces violences. Toutefois, ce combat peut être conjointement mené avec les violences faites aux hommes.

2/ PRESENTATION D'UNE ACTION SOLIDAIRE DANS LE CADRE DE NOËL

Dans le cadre des fêtes de Noël, le CJC propose de mettre en place une action solidaire.

L'idée a été proposée mardi 21/9/21, à l'issue du dernier module de la formation sur la sexualité, et n'est pour le moment qu'à l'état « d'idée ». Aucun temps de travail n'a pour le moment été initié permettant de rendre cette initiative à maturité.

Celle-ci englobe néanmoins déjà plusieurs pistes présentées ci-dessous :

- Collecte de jouets avec une distribution à des enfants malades ;
- Lettres de vœux en direction des séniors ;
- Aide au restaurant du cœur pour une collecte alimentaire et de vêtement.

Au regard des délais il n'est pas certain que cette action puisse se réaliser cette année. Le CJC va néanmoins se mettre en ordre de marche pour que cela soit réalisable à court terme. Dans le cas contraire, l'action sera mise en place pour Noël 2022.

L'action a été votée :

- 13 voix pour ;
- 1 abstention

ANNEXE 1. COMMISSION SANTE PREVENTION SOLIDARITE ET LCD

1/ CONSULTATION NATIONALE DU DEFENSEUR DES DROITS/ PARTENARIAT AVEC L'ANACEJ-

Le CJC d'Antony a souhaité participer à la **Consultation nationale du Défenseur des Droits dont la thématique proposée en lien avec le rapport annuel enfant du Défenseur des droits, porte sur la Santé mentale des enfants et des adolescents**

La démarche consistait à recueillir l'avis et les propositions des enfants/adolescents sur la réalisation concrète de leurs droits sur ladite thématique. Piloté et animé par le Défenseur des enfants et la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès au droit, le projet s'appuie sur des associations (« les partenaires ») accompagnant et/ou accueillant des enfants, désireuses de s'impliquer aux côtés du Défenseur des droits pour favoriser le droit des enfants à exprimer leur opinion, et à participer aux processus de décision les concernant. A ce titre, des propositions avaient été soumises par le CJC.

Le mardi 23 novembre 2021 aura lieu la remise officielle du rapport annuel enfant du défenseur des droits, dans les locaux de l'institut du Défenseur de droits, en présence de la Défenseure des droits, du Défenseur des enfants et d'autres personnalités politiques.

A cette occasion, deux membres du CJC sont invités à y participer.

Quels sont les deux membres qui souhaitent représenter le CJC lors de cette remise officielle ?

Les deux membres n'ont pas pu être choisis faute d'informations concernant les horaires de l'évènement. La coordinatrice de l'évènement a communiqué la date du 23 novembre mais pas les horaires compte tenu le caractère encore indéfini de ces derniers.

C. MEDOUZE reviendra vers le CJC dès que les horaires seront communiqués. Les deux membres seront donc choisis en dehors de la séance plénière.

Madame Anne FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements d'enseignement secondaires, évoque le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) en présentant succinctement le rôle de l'instance. Mme FAURET explique ensuite que le développement d'actions autour de la santé mentale est l'un des axes prioritaires. Elle rappelle l'importance de traiter ce sujet à l'aune de toutes les études publiées, relatives aux effets de la crise sanitaire sur la jeunesse.

V - RAPPORT DE LA COMMISSION « TRANSITION ECOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT DURABLE » :

Rapporteurs : Coline PIMES – Zacharia ROUCAUD – Clémence PEPIN

1/ RETOUR DU COMITE VELO (CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE)

4 points ont été abordés au cours du Comité Vélo N°3 du Jeudi 23 septembre :

- **Le 1^{er}** étant la mise en place de la consultation citoyenne concernant les arceaux à vélo et la démonstration de la plateforme sur laquelle cette consultation aura lieu.
- **Le 2^{ème}** étant les animations et l'organisation de la première fête du vélo qui aura lieu le 9 octobre 2021
- **Le 3^{ème}** étant un point d'étape et la présentation du calendrier concernant la constitution du schéma directeur cyclable
- **Le 4^{ème}** étant la date du Comité N°4 fixée au 25 novembre et la demande d'un exercice préparatoire à ce Comité. Cet exercice étant de s'interroger sur le devenir des pistes cyclables temporaires (« Les Coronapistes »).

Sur le **1^{er} point** il nous a été présenté la plateforme <https://participer.ville-antony.fr> et la façon de faire pour avoir accès aux consultations du comité vélo, qui repose sur la soumission par le CJC (et les autres associations membre du comité) d'une liste de noms de leurs membres préalablement inscrits sur la plateforme (à l'aide de leur courriel ou de France Connect) qui souhaite participer à la consultation.

Sur le **2^{ème} point** la fête du vélo qui aura lieu le 9 octobre 2021 place Patrick Devedjian de 10h à 18h comportera de nombreuses animations qui nous ont été présentées. Ci-dessous une liste non exhaustive :

Les paniers de Léa : Vélos à smoothies

AIR2Jeux : Vélos rigolos (avec circuit)

Arts du cirque : monocycle (initiation pour adultes et enfants)

Ornicom – Segway / gyropodes (adultes et enfants)

Jean-Luc Bergé – Collection de vélos anciens : grand bi, vélocipèdes ...

Exposition : Histoire du vélo

Fun animation : Xtrem 5D Simulateur Vélo avec écran (en Fpv)

Fun animation : Vélo leds Energie (Adulte)

Fun animation : Vélo leds Energie (Enfant)

Fun animation : Simulateur Vélo (avec écran)

DSO - Clown acrobates tandem (déambulations dans la ville)

Tombola

Les commerçants du centre-ville qui le souhaitent peuvent participer. Exemple d'une participation : table de dégustation devant la boutique « le temps d'un rêve ».

Le comité demande à l'ensemble des associations participantes, incluant donc le CJC, de promouvoir au maximum cet événement. A ce titre une affiche de la fête du vélo nous a été transmise.

Concernant le **3^{ème} point** nous souhaitons congratuler la ville d'Antony lauréate de la subvention AVELO2 de l'ADEME, il nous a été présenté durant ce Comité N°3 un plan en 3 phases concernant la mise en place du schéma directeur cyclable de la ville. A noter qu'aujourd'hui la commune est en train de sélectionner le bureau d'étude qui va réaliser ce schéma, à travers un benchmark de ces bureaux qui ont tous de l'expérience sur le territoire (notamment avec Vallée Sud Grand Paris). Il est prévu d'envoyer un cahier des charges aux candidats mi-octobre pour un retour des candidats fin novembre. Avec un début de mission en janvier 2022.

Le **4^{ème} point** a permis de fixer la date du 25 novembre pour le Comité N°4 et nous demande d'émettre des réflexions durant l'intersession concernant les pistes cyclables temporaires sur le

territoire de la commune, à l'exception de la Rue Auguste Mounié qui fera l'objet d'une consultation indépendante.

Madame Perrine PRECETTI, Maire adjointe chargée de l'urbanisme et des mobilités durables, remercie tous les membres du comité vélo. Elle loue la participation de représentants d'associations, de services de la Ville, des jeunes CJC etc. Tous acteurs d'une réflexion commune sur le sujet du « bien circuler ensemble ». Il s'agit d'un sujet clivant qui nécessite d'autant plus de mener un travail collégial pour un espace public partagé, explique Mme PRECETTI.

L'élue rappelle que se tiendra la première fête du vélo le samedi 9 octobre 2021, axée autour de la sécurité et de la prévention.

Mme PRECETTI ajoute qu'une plateforme de concertation citoyenne est ouverte aux membres du comité et des membres étendus. Cette concertation consiste à soumettre des idées sur les lieux où pourraient être mis les arceaux à vélo. L'élue invite les membres du CJC à soumettre des idées.

Pour finir, Mme PRECETTI fait part d'une enquête nationale : « le baromètre des villes cyclables », lancée par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette, ayant pour objectif de recueillir le ressenti des usagers sur la cyclabilité de leur ville.

Les résultats permettront aux collectivités de mieux appréhender les attentes des citoyens sur la question et d'agir en conséquence. L'élue invite à nouveau les membres du CJC à s'associer à la démarche.

2 / PROPOSITION CJC : DEVENIR ANIMATEURS DE LA « La fresque De la renaissance » :

Dans le cadre de la formation « fresque de la renaissance », les membres du CJC ont été formés pour animer des ateliers de sensibilisation. Dans cette dynamique un atelier a été animé le mercredi 12 mai 2021, au centre de loisirs élémentaire « Parc Heller ». 15 jeunes de CE2 et CM2 ont bénéficié de cet atelier avec une participation active de leur part.

La fresque est restée sur place et les enfants ont continué de l'explorer et de l'investir en la complétant (des jardins sur les toits ; plus de ruches...des avions qui ne polluent pas etc.).

La directrice doit envoyer une photo quand la fresque sera bien remplie.

Mme Pauly souhaiterait rencontrer les CJC dans le cadre d'une prochaine commission DD et transition écologique ;

2 objectifs :

- d'une part, relancer le projet de La Fresque de la Renaissance sur la Ville et les écoles, et rencontrer également Julien Dossier en lien avec l'animation de la lecture du livre « Renaissance Écologique, 24 chantiers pour le monde de demain »
- d'autre part, elle souhaiterait mobiliser des CJC volontaires dans le cadre d'un projet d'une Brigade de volontaires sous l'impulsion de la Ville autour du projet Event Eco-responsable, auquel pourrait s'ajouter des étudiants vacataires...

Une rencontre sera prévue avec Mme Pauly prochainement.

L'initiative est votée à l'unanimité.

3/ PARTICIPATION DU CJC à la journée de propreté citoyenne du samedi 18 septembre 20 21

Dans le cadre de la World Clean Up Day, le Conseil des Jeunes Citoyens s'est associé au Conseil Citoyen du Noyer Doré, pour la 4^{ème} journée de propreté citoyenne qui s'est déroulée le samedi 18 septembre 2021.

L'objectif de la journée était la suivante :

- Sensibiliser les habitants sur les notions de tri, de recyclage et sur le nombre de déchets jetés quotidiennement au sein du quartier.

Les objectifs liés au Conseils des Jeunes Citoyens

- Se mobiliser autour d'une action citoyenne liée au développement durable ;
- S'associer aux initiatives citoyennes dans un élan de solidarité.

Déroulé de la journée:

- **14h45 : Accueil en musique des participants** sur la place des Baconnets
- **15h00 : Introduction effectuée par l'organisateur / discours des autorités**
- **15h15 : Constitution des groupes, distribution du matériel et consignes de sécurité par l'organisateur**
- problématique des déchets qui ne sont pas tous jetés dans une poubelle, rappel des consignes de tri pour le nettoyage et des gestes barrières
- **15h25 : Photo(s) de groupe** par l'organisateur
- **15h30 : Départ en musique des groupes** (1h 30).
- L'orchestre déambule dans le quartier de groupe en groupe
- **17h00 : fin de la collecte en musique avec retours d'expériences et sensibilisation à la réduction des déchets**
- **17h10 : Conclusion de l'organisateur / remerciements**
- **17h30 : Clôture de la manifestation**

6 jeunes étaient présents (2 du CJC) et 4 autres jeunes qui ont souhaité s'associer à la démarche. L'un d'entre eux fait désormais partie des nouveaux membres du CJC (Aloys SCHREIBER).

Zachari ROUCAUD fait part du nombre très important des mégots de cigarette qui ont été ramassés. Il s'agissait du déchet le plus présent sur la zone de nettoyage.

4/ PARTICIPATION DU CJC avant-première « BIGGER THAN US » et « I AM GRETTA »

Les membres du CJC ont participé aux projections des deux films suscités, au cinéma Le Select. Le premier film retraçait le parcours de jeunes militants originaires de différents pays, au sein duquel ces derniers ont apporté des changements majeurs, bien que la cause paraissait être impossible au départ.

Le film était suivi d'un débat autour de l'engagement sur divers sujets (le social, le développement durable etc.) Victor QUILICHINI, un jeune Antonien très activiste sur les questions climatiques et ambassadeur du film, était présent pour échanger avec l'assemblée et répondre aux questions.

Le CJC est entré en contact avec lui dans la perspective de faire émerger des actions sur le développement durable. Victor sera prochainement invité à une réunion du CJC.

7 jeunes membres du CJC étaient présents

Concernant le 2^{ème} film, il s'agissait du portrait de la jeune activiste Greta THUNBERG.
Présence d'une association « notre affaire à tous ».
2 membres du CJC étaient présents.

VI - JOURNEE AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Rapporteur : Clémence PEPIN

Rappel de la démarche :

Les membres du CJC apprécient particulièrement de passer une journée aux côtés du Maire.
En effet, cette immersion complète permet aux jeunes de mieux appréhender certains rôles et certaines missions du Maire, mais également de recentrer tout cela dans le contexte global du fonctionnement de la Collectivité. Il s'agit d'un moment privilégié au cours duquel les jeunes peuvent poser des questions, découvrir des services municipaux, obtenir des précisions sur tel fonctionnement, tel projet etc.

Il est souhaité que le plus grand nombre de jeunes puissent bénéficier de cette journée. Dans cette perspective il est proposé d'effectuer un roulement sur toute l'année scolaire 2021-2022.

Une date sera très prochainement arrêtée pour une première journée (vu avec Madame MOCATI).

M. le Maire est très favorable à cette démarche, en effet elle contribue à renforcer la connaissance des institutions : le fonctionnement institutionnel de la collectivité est déjà une belle première étape.

VII - PROJET CEREMONIE CITOYENNE

Rapporteur : Wissem SAID

Rappel de l'initiative :

Le Conseil des Jeunes Citoyens organise chaque année une cérémonie citoyenne qui vise à remettre la carte d'électeur aux jeunes majeurs. Au cours de cette cérémonie, M. le Maire prononce en premier lieu un discours dans lequel il rappelle aux nouveaux jeunes majeurs que désormais, en tant que citoyen, ils ont le droit et le devoir de participer à l'acte démocratique qu'est le vote. Chaque jeune majeur est ensuite appelé par le Maire qui lui remet sa carte d'électeur ainsi qu'un pack citoyen (composé du livret du citoyen proposé par le gouvernement, d'un « prêt à voter ? », outil proposé par l'Anacej et d'informations sur les élections).

Dans le cadre de l'élection présidentielle 2022 il apparaît opportun de mettre en place cette initiative.

La date n'est pas encore arrêtée.

M. le Maire a fait un bref historique sur l'évènement en avançant le nombre de 800 jeunes sur des promotions précédentes. 400 jeunes sur la promotion 2020. M. le Maire rappelle l'importance de l'implication du CJC sur cet évènement.

M. David PASSERON, délégué à la jeunesse, rappelle que cette action est à l'initiative d'anciens CJC, et qu'il paraît à ce titre intéressant qu'elle demeure.

Mina RANDRIAMANGA, nouvelle membre du CJC, demande, avec peu de conviction, s'il n'est pas possible de rendre le vote obligatoire ? Elle déplore en effet le manque d'intérêt qu'ont beaucoup de jeunes à aller voter. L'obligation n'est évidemment pas possible mais la question de Mina en lève néanmoins une autre : que peut-on faire pour sensibiliser les jeunes à aller voter ?

Une campagne de sensibilisation pourrait être envisagée

L'élu en charge de la jeunesse invite les membres du CJC à se poser la question suivante :
« *Qu'est-ce qui ferait, en tant que jeune, que j'irai voter à l'élection présidentielle ?* ».

Aloys SCHREIBER, également nouveau membre du CJC, profite de cet échange sur le vote pour introduire « l'engagement » et évoque le Service Nationale Universelle, pour lequel, selon le constat qu'il dresse, peu de communication est faite. Le SNU peut être une première porte vers l'engagement et vers d'autres vertus citoyennes explique-t-il.

Stéphanie RIBAUT, Directrice du service jeunesse, ajoute que le SNU doit faire l'objet d'une campagne de communication précise. Celle-ci sera portée par les agents du « 11 » Espace jeunes. Elle invite le CJC à s'associer dans cette démarche.

Aloys termine son intervention en informant l'assemblée qu'une semaine de la citoyenneté avait été mise en place au sein de l'institut Sainte Marie. Il demande si une telle action pourrait être envisagée avec le CJC.

Monsieur le Maire est très favorable et invite le CJC à soumettre des propositions dans ce sens.

VII – INVITATION A PARTICIPER A LA PREMIERE SEANCE PLENIERE DU CONSEIL ANTONIEN DES EUROPEENS

Rapporteur : Yohann SCHEUPLEIN

La Ville crée le Conseil Antonien des Européens. Cette instance consultative, réunissant des Antoniens d'origine européenne est pilotée par la Ville, et par Rosa Maciera Dumoulin, Maire adjointe en charge de l'Europe. L'objectif : mieux connaître nos amis européens, partager avec eux les richesses et expériences de chaque pays, les savoir-faire, et peut-être les transposer à Antony.

Le Conseil est composé de 27 membres maximum issus de toutes les nationalités de l'Union Européenne et du Royaume Uni, avec au plus 2 membres par pays. Le Conseil proposera un événement annuel mettant à l'honneur l'un des pays membres. Il organisera des conférences et des débats grâce à l'intervention d'experts. Une première rencontre est prévue à l'automne.

Pour devenir membre du Conseil, il faut :

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne ou du Royaume-Uni
- Avoir un lien fort avec Antony : y résider, y travailler, y étudier ou y avoir un autre engagement fort et durable (associatif par exemple).

Une séance plénière d'installation est prévue le 15 octobre 2021.

Les membres du CJC sont invités à y assister.

M. le Maire informe les membres du CJC que la ville de Paris est la première à avoir mis en place ce conseil des Européens.

Il explique que la ville d'Antony tente une expérimentation en laquelle il croit beaucoup. 100 pays Européens sont représentés sur la ville d'Antony et en ce sens un Conseil antonien des Européens paraît intéressant.

Quelques membres du CJC ont montré l'intérêt de se rendre à la séance plénière.

QUESTIONS AUX ELUS

Caroline MONDOLINI :

- Est-il possible de réduire la luminosité de la Ville (en soirée) dans un souci écologique ?

M. le Maire apporte la réponse à la question, avec les détails ci-dessous :

La quasi-totalité des rues de la ville d'Antony ont une variation de l'intensité lumineuse en cours de nuit :

De l'allumage jusqu'à 20 h 30, la Ville est éclairée à 100%

De 20h30 à 22 h 00, à 75% du flux

De 22 h 00 à 6h30, à 50% du flux

De 6h30 à 7h00, de nouveau à 75% du flux

De 7h00 à l'extinction, à 100% du flux

Pour les week-ends, du vendredi soir au dimanche soir, le passage à 50% du flux lumineux se fait à minuit au lieu de 22h.

Ces variations d'intensité sont réalisées soit par des variateurs de tension situés dans l'armoire de commande qui permettent de réduire la tension, soit pour certaines lanternes à LED, grâce au driveur de la lanterne qui peut recevoir une programmation lui indiquant de moins éclairer à certaines heures.

Par ailleurs depuis 2014, toutes les nouvelles lanternes posées ont anticipé la publication du décret du 27 décembre 2018 avec des verres plats permettant de supprimer la pollution lumineuse latérale et une température de lumière moins agressive.

Enfin, la rue Marie Laure a été équipée d'un allumage des lampadaires avec détecteur de présence. Le premier matériel posé n'ayant pas donné satisfaction, un nouvel équipement a été mis en place au printemps 2021 et répond désormais à nos attentes.

Caroline MONDOLINI, poursuit et fait « glisser » la question sur les panneaux publicitaires : est-il possible les concernant de réduire la luminosité ?

M. le Maire de répondre que l'abaissement pourrait être envisagé mais que les dépenses de ces panneaux sont faibles en énergie. En effet, dans un souci justement écologique, la Ville a opté pour l'achat de LED, chères à l'achat mais qui consomment très peu d'énergie.

Aussi, M. le Maire précise qu'il s'agit là d'une préoccupation de la Ville traduite par une réflexion menée dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Mathilde RINCHET:

- Serait-il possible de remettre les horaires normaux de la médiathèque ? Avec les cours certains jeunes ne peuvent pas s'y rendre avec les horaires Covid actuels.

Isabelle Rolland, Maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine, entame son propos en acquiesçant aux difficultés temporelles avancées par Mathilde RINCHET, que rencontrent certains usagers. Elle rappelle ensuite que la médiathèque a dû faire face, au même titre que d'autres services de la mairie, à la crise sanitaire en adaptant ses horaires.

Aussi, au cours de ces derniers temps de reprise progressive à la normale, les plannings des agents d'entretien se chevauchaient avec l'ouverture du public, et que l'entretien des locaux de la médiathèque se réalisait avec des produits ménagers non compatibles avec le passage d'usagers. Cependant, au besoin qu'il faut rouvrir aux horaires arrangeant le plus grand nombre, une réflexion est menée quant au changement des produits utilisés. La médiathèque devrait d'ici peu de temps rouvrir aux horaires classiques.

Mme Isabelle Rolland informe que la médiathèque est ouverte les dimanches. Il s'agit là d'une ouverture exceptionnelle, favorisant très fortement l'accès pour tous à la médiathèque. L'élue termine son propos avec une présentation de la future médiathèque. Ci-dessous les offres de service que les administrés pourront y trouver :

- Une médiathèque avec une dimension participative ;
- Un axe orienté vers le scientifique ainsi que le développement durable ;
- Une plateforme ainsi que des sites qui permettront d'accéder à de nombreuses informations (développement du numérique).

Pour Clôturer les riches échanges de cette séance plénière, Mme Anny LEON, Conseillère municipale déléguée à la vie associative et au bénévolat, intervient en invitant les membres du CJC à aller sur le site de la Ville, afin de prendre connaissance des nombreuses associations présentes sur le territoire d'Antony. En effet, ajoute Mme Anny LEON, ces dernières pourraient être des ressources pour les différents projets du CJC. Mme Anny LEON exprime aux CJC son entière disponibilité pour tout projet pour lequel elle pourrait faciliter la mise en œuvre.

Remerciement à monsieur le Maire, à tous les élus présents ainsi qu'aux membres du Conseil des Jeunes Citoyens.

Fin de la séance plénière à 20H45
